80 AAPPMA LONG

LONG LE CATELET

Au Paradis des Pêcheurs de Long

5, Rue Grande Rue - Mairie de Long le Catelet - 80510 LONG LE CATELET

Tél.: 06-75-66-36-64 (tel:06-75-66-36-64) - Email: jnfossati@orange.fr (mailto:jnfossati@orange.fr)

Fiche AAPPMA



L'ensemble des parcours sont 100% réciprocitaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

Parcours

Linéaire rivière 2ème catégorie : 500 m

- Les Planques
- Canal d'assèchement

Etangs: 18 hectares
- Etang les Communes

- Etangs de la Grande Hutte
- Etang des Croupes
- Etang à truites
- Etang des Cloques

Membres du bureau

Président

FOSSATI Jean-Noël

Vice-Président

DANIEL Sylvain

Trésorier

FOSSATI Marie-Thérèse

Secrétaire

LADRIERE Tanguy

Types de pêche pratiqués

Pêche aux blancs

➡Pêche aux carnassiers

🕿Pêche à la carpe de jour

Pêche aux salmonidés

Pêche à la carpe de nuit

Services

&Ponton personne mobilité réduite

Aire de pique-nique

Pêche embarquée

Pêche en "Float Tube"

Présentation

L'association "Au Paradis des Pêcheurs de Long" vous propose plusieurs étangs. Toutes les pêches sont possibles sur le secteur : blanc, carnassier, carpe de jour et de nuit. L'association offre également la possibilité de pêcher en barque ou en float-tube. La Somme située en bordure des lots de pêche de l'association est également accessible. Plusieurs campings sont situés à proximité immédiate des sites de pêche

Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'AAPPMA.

Pêche de nuit :

Camping sauvage en famille interdit

séjour de pêche de nuit limité à 4 jours (3 nuits) maximum sur le poste

Seul le biwy couleur kaki ou camouflage est autorisé

Camping car ou vehicule utilitaire servant d'abri pour la nuit interdit.

Pêche à la carpe en batterie interdite sur et entre les pontons.

Lignes tendues en face du poste .

Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
Tarifs *	112.00€	93.00€	27.00€	41.00€	7.00€	16.00€	36.00€
OPTIONS							
Carpe de nuit	30.00€	30.00€	30.00€	-	-	-	-
Pêche embarquée	80.00€	80.00€	offert	offert	offert	10.00€	30.00€
Timbre urne		40.00€	gratuit	gratuit	gratuit		gratuit
Float-tube	50.00€	50.00€	50.00€	offert	-	10.00€	30.00€

^{*} Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

Dépositaires

Agence postale - Mairie - 5, Grande Rue - 80510 Long le Catelet - 03 22 31 82 50

Bar Brasserie "Chez François" - 4, GRANDE RUE - 80510 Long le Catelet - 03-22-25-05-85 / 09-67-62-05-85

NP PÊCHE/ Le Relais des Etangs - **Mr Pascal Newstead** - 84, Rue Guy Dovergne - 80132 Mareuil Caubert - 06-80-78-02-92

causert 00 00 70 0

Réglement

CAMPING ET BAIGNADE INTERDITS

Heures d'accés au marais :

De l'ouverture de la chasse au 31 Juillet : 6 H.

Août : 7 H. Septembre : 8 H. Octobre : 8 H 30.

Du 1er Novembre au 28 Février : 9 H.



LONG LE CATELET

Au Paradis des Pêcheurs de Long

5, Rue Grande Rue - Mairie de Long le Catelet - 80510 LONG LE CATELET

Tél.: 06-75-66-36-64 (tel:06-75-66-36-64) - Email: jnfossati@orange.fr (mailto:jnfossati@orange.fr)

Fiche Parcours

Etang Dumont



Ce parcours est réciprocitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie :

Surface: 2 Ha

Type(s) de pêche :

Pêche à la carpe de jour



Condition de pêche

e règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Etang No-Kill

Penser à la préservation des poissons

Pêche au carnassiers uniquement aux leurres et No Kill

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

Document non contractuel